

L'ÉCHO d'OUPEYE

N° 362

Janvier 2014



Mensuel d'information édité par le Collège communal de la commune d'Oupeye.

25 ans
DU MARCHÉ DE NOËL



Editeur responsable :
Mauro Lenzini, Député-Bourgmestre,
rue des Ecoles, 4,
4684 Oupeye - Haccourt,
Dépôt: bureau d'Oupeye
Imprimé sur papier recyclé

| | | |
|-----------------|-----------------------|-----|
| SOMMAIRE | Conseil communal | 2 |
| | Edito | 3 |
| | Etat civil | 4 |
| | CPAS | 4 |
| | Elections européennes | 5 |
| | Oupeye en images | 6-7 |
| | Jubilés | 8 |
| | Environnement | 9 |
| | Sports | 10 |
| | Culture | 11 |
| | Jumelage | 12 |



CONSEIL COMMUNAL

DU 7 NOVEMBRE 2013

Budget et taxes 2014

Service ordinaire

Recettes : 31.284.602 €

Dépenses : 29.670.093 €

Boni général : 1.614.509 €

Approbation des groupes PS et CDH et opposition des groupes MR et ECOLO.

Service extraordinaire

Recettes : 9.839.717 €

Dépenses : 7.565.927 €

Boni général : 2.273.790 €

- Fixation du montant de la dotation à la zone de police 2014

Le Conseil unanime décide de fixer la dotation de la zone de police pour 2014 pour un montant de 2.707.715 €

- Adoption de divers règlements - taxes

Aucune modification de taux pour règlements taxes suivants pour l'exercice 2014 :

- > Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physique à 8% (unanimité)
- > Taxe additionnelle au précompte immobilier au taux de 2.600 (unanimité)

Modification des taux pour les règlements taxes suivants pour les exercices 2014 - 2018 :

- > Taxe sur les panneaux publicitaires : taux de 0,76 € par décimètre carré de surface publicitaire au lieu de 0,75 € (unanimité)
 - > Taxe sur les centres d'enfouissement techniques :
 - Déchet de classe 1 : 4,7158 € au lieu de 2,8963 € la tonne
 - Déchet de classe 2 ménager : 3,1442 € au lieu de 1,4488 € la tonne
 - Déchet de classe 2 assimilé : 3,1442 € au lieu de 2,8963 € la tonne
 - Déchet de classe 3 : 1,572 € au lieu de 1,4488 € la tonne
- approbation des groupes PS, CDH, MR et opposition du groupe ECOLO
- > Taxes sur les immeubles inoccupés : taux de 182 €/ mètre de façade au lieu de 150 € (unanimité)
 - > Taxe sur la force motrice : taux de 26,45 € au lieu de 26,07 € à partir du 1^{er} kW/H pour les entreprises déclarant plus de 40 kw/h (approbation des groupes PS, CDH et ECOLO et opposition du groupe MR)
 - > Immondices :
 - Taxe sur la collecte des immondices : le prix du kg de déchets résiduels par habitant passe de 0,10 € à 0,15 € à partir du 6^{me} kg jusqu'au 120^{me} kg.
 - Taxe forfaitaire (inchangée depuis 1999) est fixée à 40 € pour les isolés (au lieu de 38 €) ; à 70 € pour les ménages (au lieu de 50 €) et à 40 € pour les familles nombreuses et les gardiennes ONE (au lieu de 25 €).

La réduction pour les revenus modestes est maintenue et une exonération totale de la taxe forfaitaire est ajoutée au profit des personnes qui sur base d'un certificat médical sont incontinentes et doivent recourir à l'utilisation des langes. Approbation des groupes PS et CDH – opposition des groupes MR et ECOLO.

- Adoption de nouvelles taxes pour les exercices 2014 - 2018

- > Taxe sur les véhicules isolés abandonnés
Le taux de la taxe est fixé à 760,95 € par véhicule et la taxe est due solidairement par le propriétaire du terrain sur lequel le véhicule est abandonné et le propriétaire de ce dernier (unanimité).
 - > Taxe sur les chevaux d'agrément et poneys
Le taux de la taxe est fixé à 96,39 € par cheval d'agrément et à 25,36 € par poney. La taxe est due solidairement par le détenteur du cheval et son propriétaire. Le taux de la taxe est réduit de moitié pour les exploitants de manège et les forains (majorité contre opposition).
 - > Taxe sur les piscines privées
Le taux de la taxe est fixé à 319,59 € pour les piscines dont la superficie se situe entre 10 et 100m et à 634,12 € pour celles dont la superficie est supérieure à 100m (majorité contre opposition).
 - > Taxe sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes, ainsi que sur les établissements classés en vertu de la législation relative au permis d'environnement
 - Etablissement dangereux et insalubres de classe 1 : 192,73 €
 - Etablissement dangereux et insalubres de classe 2 : 91,31 €
 - Etablissement dangereux et insalubres de classe 3 : 35,51 €
- Sont exonérés de cette taxe les établissements exploités par des personnes, associations ou sociétés qui ne poursuivent aucun but de lucre et/ou affecté à l'utilité publique.

- Règlement redevances

La modification porte exclusivement sur les redevances relatives à la collecte en porte à porte des encombrants qui passe de 15 € à 50 € en raison de l'augmentation du tarif fixé pour 2014 par Intradel.
Approbation des groupes PS, CDH et ECOLO – opposition du groupe MR.

- Coût vérité – Budget 2014 en matière de taxe immondices

Le Conseil marque son accord sur les éléments repris dans le formulaire à transmettre à l'Office Wallon des Déchets qui établissent, pour l'exercice 2014, un taux de couverture à 110% (majorité contre opposition).

Subsides et primes

Le Conseil unanime accorde des subsides et primes pour un montant de 27.820 € aux associations et groupements de l'entité.

Fabriques d'Eglise

Le Conseil approuve tous les budgets 2014 à l'unanimité des Fabriques d'église :

- > Saint-Hubert de Haccourt - Subside communal : 12.794 €
- > Saint-Lambert de Hermalle - Subside communal : 22.471 €
- > Saint-Jean-Baptiste de Hermée - Subside communal : 21.613 €
- > Saint-Remy de Heure - Subside communal : 13.021 €
- > Saint-Siméon de Houtain - Subside communal : 3.099 €
- > Saint-Remy d'Oupeye - Subside communal : 18.048 €
- > Saint-Pierre de Vivegnis - Subside communal : 22.830 €

Modifications budgétaires n°2 ordinaire et extraordinaire de 2013

Le Conseil émet un avis favorable sur les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire arrêtées aux montants suivants :

Service ordinaire

Recettes : 35.382.762 €

Dépenses : 32.620.956 €

Boni général : 2.761.806 €

Approbation des groupes PS et CDH et opposition des groupes MR et ECOLO.

Service extraordinaire

Recettes : 18.210.376 €

Dépenses : 15.936.586 €

Boni général : 2.373.790 €

Budget 2014 des ASBL

A.S.B.L Centre Sportif Local d'Oupeye

Recettes : 487.291 €

Dépenses : 485.406 €

Boni : 1.885 €

Subside communal ordinaire : 167.000 €

Approbation des groupes PS et CDH, opposition du groupe MR et abstention du groupe ECOLO.

A.S.B.L Château d'Oupeye

Recettes : 1.395.718 €

Dépenses : 1.321.013 €

Boni : 74.705 €

Subside ordinaire : 64.040 €

Maison de la Laïcité

Recettes et dépenses : 114.907 € ; Subside communal ordinaire : 32.627 €
Unanimité

Paroisse Protestante de Herstal-Visé-Oupeye

Recettes et dépenses : 40.721 € ; Subside communal ordinaire : 7.195 €
Unanimité.

Régie ordinaire A.D.L

Recettes et dépenses : 144.219 € ; Subside communal ordinaire : 71.963 €
Approbation des groupes PS, CDH et MR – abstention du groupe ECOLO.

Accueil Temps Libre

Le Conseil approuve le plan d'action 2013-2014 de l'Accueil Temps Libre.

Acquisition d'un service de vidéo surveillance pluricommunal

Le Conseil unanime décide de passer un marché pour l'acquisition d'un service de vidéo surveillance pluricommunal (490.283 € TVAC pour 2 fois 36 mois). 4 sites ont été retenus : les écoles Bodson, Briquet et Bruwier et le Château d'Oupeye.

Ecole Jeanne Rombaut

Le Conseil unanime passe un marché pour la démolition d'un mur et la réalisation d'une nouvelle enceinte (15.713 € TVAC).

Acquisition d'une parcelle pour cause d'utilité publique

A l'unanimité, le Conseil communal acquiert une parcelle de terrain à Hermée permettant le raccordement à l'égout de la nouvelle école.

Point supplémentaire

CPAS : modifications budgétaires ordinaire n°4 et extraordinaire n°3

Ces modifications sont adoptées majorité contre opposition :

A l'ordinaire : recettes : 8.218.593 € - dépenses : 8.066.969 € - solde : 151.624 €.

A l'extraordinaire : recettes et dépenses : 241.724 €.

Questions orales

M. Michel JEHAES, Conseiller Ecolo, intervient à propos du service de Titres Service et de l'ALE.



EDITO :

RÉCOMPENSES SPORTIVES OUPEYENNES

C'est ce 22 novembre, au Château d'Oupeye, que s'est déroulée la cérémonie des «Récompenses sportives oupeyennes 2013». L'entité d'Oupeye compte 75 clubs, dans une quarantaine de disciplines sportives différentes, pour un total de plus de six mille adhérents réguliers.

Décerner des récompenses n'est pas anodin, car cela symbolise la reconnaissance des pouvoirs publics envers les citoyens se distinguant de manière singulière pour leur engagement. Ce que l'on veut honorer aujourd'hui n'est pas seulement la performance pour la performance, c'est aussi la participation et l'investissement exceptionnels de chacun et chacune dans sa discipline sportive de prédilection.

Voici le PALMARES 2013 :

« CATEGORIE INDIVIDUELLE »

Le **Prix 2013** est attribué au boxeur **Stéphane JAMOYE** (HACCOURT).

Durant la saison 2012-2013, ce jeune boxeur est devenu champion d'Europe des poids Coqs face à l'anglais LEE HASKINS. Il y avait 72 ans qu'un liégeois n'avait plus été champion d'Europe ! A ce moment, Stéphane comptait 27 combats se soldant par 24 victoires, dont 14 par KO, et 3 défaites. Même s'il a dû abandonner sa couronne en septembre dernier, il n'en reste pas moins que c'est une grande fierté de récompenser ce sportif de très haut niveau !

Un **accessit** est décerné à Nicole JANSSEN de Vivegnis. Elle a remporté la médaille d'argent au « Spécial Bowling Olympics Games » qui se sont déroulés à Chypre en 2013.

« CATEGORIE ESPOIR »

Prix 2013 : 3 judokas sont classés ex-aequo: **Camille JEHAES** (HERMEE), **Maurane BROCK** (HERMEE), **Thomas ANCION** (OUPEYE). Ils appartiennent tous les 3 au JUDO TEAM d'Hermée et ont brillé lors du Championnat

de Belgique 2013 en remportant chacun une médaille de bronze dans leur catégorie respective.

« CATEGORIE MERITE COLLECTIF ».

Le **Prix 2013** est attribué au club **Iron Gym** (Muay Thaï) situé à Hermalle :

Cela fait maintenant 4 ans que ce club de boxe Thaï est ouvert tous les jours de la semaine et qu'il s'occupe de nombreux jeunes de la région. Il devient progressivement une très bonne référence dans le monde de la boxe pied-poings grâce notamment à l'organisation de deux galas cette saison dont un international, avec des combattants venus d'Espagne, de Turquie, d'Allemagne et de Hollande. Parmi ses membres, quelques-uns d'entre eux se sont brillamment illustrés cette saison avec différents titres et récompenses à la clef. Bien que ces sportifs pourraient prétendre au titre au niveau individuel, le club privilégie l'esprit d'équipe et a préféré s'inscrire dans la catégorie mérite collectif.

Les accessits sont décernés à :

L'équipe « minimes » du Basket club Harimalia, vainqueur du championnat 2012-2013.

L'équipe « première hommes » du Basket club Harimalia pour sa montée de P3 en P2.

Le Judo Team Hermée : 2^{ème} meilleur club belge lors des championnats de Belgique.

« CATEGORIE RECONNAISSANCE SPORTIVE »

Mise à l'honneur de personnes particulièrement investies et engagées dans la pratique ou dans le développement de leur discipline sportive, et ce, depuis de nombreuses années.

Prix 2013 : Monsieur **Lambert Defraigne** (OUPEYE). Il vient de fêter ses 80 ans. Gloire du Royal Football club de Liège à sa grande époque, avec les frères Sullon, Robert Waseige et bien d'autres, il a ensuite

entraîné quantité de jeunes de la région. Fin connaisseur, il a pu apporter ses compétences du football et sa bonne humeur à tous ceux qu'il a côtoyés et qu'il côtoie encore aujourd'hui au Football club d'Oupeye.

Les accessits sont :

Madame Liliane Plennevaux (OUPEYE), 85 ans et toujours membre régulière des cours de gym organisés par la commune depuis 30 ans.

Monsieur Nicolas Defroimont (HERMEE), actif depuis 20 ans au comité provincial de football.

Monsieur Albert Verbeelen (HERMEE), président de la fédération de Net-Volley.

Madame Paule Detaille (HERMALLE), gymnaste au club d'Hermalle depuis 35 ans.

NOUVEAU A OUPEYE :

LE PRIX DU FAIR-PLAY !

Dans le cadre de la campagne « Oupeye, commune Fair-Play », l'Echevinat des Sports et l'Asbl « Centre Sportif Communal d'Oupeye » ont élaboré un plan d'action ciblant l'ensemble de la population oupeyenne : sportifs, dirigeants, parents et enfants. Parmi ces actions, l'attribution d'un prix du Fair-play est prévue chaque année.

Pour ce tout premier trophée, la récompense est attribuée à Monsieur **Didier PETITJEAN** (HERMALLE), arbitre de football qui, dès l'âge de 18 ans, a gravi tous les échelons, pour finalement officier au plus haut niveau national: la division 1 de la « Jupiler Pro League ». Il fut aussi, à différentes reprises, 4^{ème} arbitre dans des matches internationaux. Il dirige actuellement le Secrétariat provincial du football liégeois.

Félicitations à toutes et à tous !

Christian BRAGARD
Echevin des Sports

Mauro LENZINI
Député-Bourgmestre

NAISSANCES

- FERRO Séléna à Hermée
- NGO Lola à Vivegnis
- PONTONE Romain à Oupeye
- GRECO Alessio à Haccourt
- BRAHY Elie à Oupeye
- CIACCIA Séphora à Haccourt
- VERGNIOLLE Eléa à Hermalle
- MOSBEUX Izzie à Vivegnis
- NGOUAKA Haby à Oupeye
- SCIGLIUZZO Alessio à Vivegnis
- BRUNINX Matteo à Houtain
- LAMOLLE Nathan à Haccourt
- BERTRAND-MALEMPREZ Mathieu à Haccourt
- BOUHA Tanya à Hermée
- RIGA Roméo à Hermalle
- VERMEIRE Lisa à Oupeye
- GOSSET Amaya à Hermalle
- BRAGARD Alexian à Vivegnis
- CLOSSET Alessia à Vivegnis
- NAJI Yanis à Oupeye
- GONISSEN Inaya à Haccourt
- FRANCE Lucas à Oupeye
- AFKIR Ines à Heure
- DELINCE Milan à Houtain
- DI MARCO Théo à Haccourt
- CUYPERS Emilie à Hermée
- TERRADE Alice à Oupeye
- BASTIEN Tomy à Haccourt
- DOUBELS Milo à Vivegnis
- JOSKIN Avryl à Houtain
- LIBEN Louis à Oupeye
- KANAT Roni à Heure
- VITALE Rosa à Oupeye
- DECHENEUX Alexy à Hermée
- M'HAMDI Youssef à Oupeye
- CRUTZEN Alexandre à Hermalle
- LIGOT Nathan à Oupeye
- TOUZANI EL GHAOUATTE Yarah à Houtain
- MESSTAR Manal à Hermée
- MESSTAR Marwa à Hermée
- THYS Loris à Houtain
- NIKOLIC Alecia à Vivegnis

MARIAGES

- BEKAERT Albert et NAVETTE Anne-Marie, Heure
- PERSOONS Alain et TASSET Marie-Renée, Oupeye
- GONFALONIERI Robi et CHENTOUN Assia, Oupeye
- RIGO Jean-Marie et BROCA Fabienne, Hermalle
- COLABUFOLO Julio et ANTOINE Mélissa, Oupeye
- CRUL Johann et VANHOVE Gwenaëlle, Houtain
- FLECHET Thomas et LENNERTS Delphine, Oupeye
- GALBIATI Gianpiero et MARGERMANS Nicole, Heure
- AVCI Cuma, Houtain et ÖZDIL Tuba, Court-Saint-Etienne
- LEGÉARD Jean-François et MOSSAY Régine, Vivegnis
- DE BIE Christophe et VERSCHAEVE Jacinthe, Oupeye
- DELHEZ TERENCE et PROCACCITTO Gwennaëlle, Hermée
- ZOVKO Jordan, Oupeye et KOCAOGLU Tuba, Juprelle
- BOURDOUX Gauthier et PEREZ AERTS Jessica, Hermée

DÉCÈS

- BOTTY Arthur, 83 ans, époux de Paula BRITTE, Vivegnis
- SAUVAGE Joseph, 80 ans, époux de Léa LEPOT, Houtain
- BECKERS Marie-Jeanne, 53 ans, Haccourt
- FONTAINE Joséphine, 82 ans, vve de Martin TASSET, Vivegnis
- ILLING Ivette, 65 ans, épouse d'Henri NEUF COURT, Hermée
- DHEUR François, 83 ans, vfr de Louise LAHAYE, Haccourt
- RECULE Jean, 84 ans, vfr de Guillaumina LENAERTS, Heure
- JUNIET Viviane, 60 ans, épouse de Marc COLLIN, Oupeye (dcdée à Visé)
- CHARLIER Marcelle, 94 ans, vve de Camille PAULUS, Oupeye (dcdée à Visé)
- VIEL Ettore, 78 ans, époux de Dominique SUDBROCKER, Vivegnis (dcd à Liège)
- ROBERT Sylvie, 54 ans, épouse de Jean BEUSEN, Hermée (dcdée à Liège)
- NOISSETTE Robert, 77 ans, époux de Anna PLUSQUIN, Hermée (dcd à Liège)
- MOITROUX Henri, 84 ans, vfr de Denise LUTEN, Haccourt (dcd à Liège)
- PENNINGER Elisabeth, 90 ans, vve de Léon LACROIX, Hermée
- QUADFLIEG Fabienne, 47 ans, Haccourt
- RENIER Elisabeth, 96 ans, vve de Marcel DRESSE, Hermalle
- SPELLE Jeanne, 88 ans, vve de Philibert REQUILLE, Oupeye
- KENIS Abel, 84 ans, époux de Marguerite BRUNINX, Heure
- NOIROT Christine, 31 ans, épouse de Laurent DESSY, Haccourt
- MATHONET Noëlle, 82 ans, vve d'Aleksander UTYNKIEWICZ, Haccourt
- GHISLAIN Jacques, 59 ans, époux de Mariette BERTHO, Hermalle
- GIELEN Jean, 61 ans, époux de Véronique VANDEVOORT, Hermée
- TUBAERT Claude, 68 ans, Hermée
- VERJUS Adelin, 73 ans, vfr de Gabrielle COLLARD, Heure (dcd à Liège)
- DECHAMPS Elise, 103 ans, vve de François GEURDE, Haccourt
- LEKEU Jeanne, 89 ans, épouse de Armand BORREMANS, Hermalle
- MICHEL Chantal, 53 ans, Hermée
- DEMOULIN Ida, 81 ans, épouse de Alexandre SALMON, Oupeye
- GOFFARD Albert, 84 ans, vfr de Alexandrine BOURGUIGNON, Haccourt (dcd à Liège)
- GAROT Jules, 81 ans, époux de Jeannine JORISSENS, Houtain
- LEITH Franciscus, 86 ans, époux de Maria VAN DER WIELEN, Hermalle
- THYS Joséphine, 87 ans, vve de Alex HARDY, Houtain
- NERINCKX Monique, 74 ans, Hermée

LA GARDE DE MÉDECINE GÉNÉRALE DÈS JANVIER 2014 : UNE TOUTE NOUVELLE FORMULE !

Ouverture d'un POSTE MEDICAL de GARDE les week-ends et jours fériés à côté de la Clinique de Hermalle.

Les patients seront invités à s'y rendre pour se faire soigner. Un médecin pourra également effectuer les visites à domicile pour les patients intransportables. Un n° de tél centralisera les appels et attribuera les rendez-vous.

L'Association des Médecins Généralistes de la Basse-Meuse, « A.M.G.B.M. », initiatrice, regroupe les médecins des entités d'Oupeye, Blégny, Bassenge, Dalhem, ainsi que Wandre et les médecins généralistes francophones des Fourons. Votre médecin traitant vous renseignera volontiers !

C.P.A.S. : LE SERVICE DE MÉDIATION DE DETTES

Un service de médiation de dettes est un service compétent dans le **traitement du surendettement**.

« Etre surendetté, c'est ne pas pouvoir faire face à ses obligations financières de façon durable ».

La médiation de dettes est une activité réglementée qui ne s'improvise pas.

Notre service est **agréé** par la Région Wallonne et des assistants sociaux, **spécialement formés** à cette matière, vous y informent, vous conseillent et vous accompagnent dans diverses démarches.

Son accès est entièrement **gratuit** et destiné à **l'ensemble de la population de l'entité**, sans aucune distinction.

Les médiateurs analysent les situations d'endettement, élaborent des plans de paiement des dettes, prennent contact avec les créanciers et, le cas échéant, assurent une guidance budgétaire.

Selon les difficultés rencontrées, ils peuvent aussi proposer une procédure en justice appelée « règlement collectif de dettes ».

Pour une efficacité optimale, les travailleurs sociaux travaillent en collaboration avec un **juriste spécialisé**.

N'hésitez pas à contacter notre service dès que la difficulté de remboursement survient ou même pour un simple renseignement.

L'important est de réagir le plus vite possible.

Le Service de Médiation de Dettes organise des **permanences les lundis et jeudis de 13h à 16h** au siège central du C.P.A.S. – Rue Sur les Vignes, 37 – 4680 OUPEYE.

Les assistants sociaux reçoivent également sur rendez-vous (Tél. : 04/240.62.62).

Cindy CAPS
Présidente du CPAS



LE BOURGMESTRE ET LES MEMBRES
DU COLLÈGE COMMUNAL,
DU CONSEIL COMMUNAL ET DU
CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE
VOUS SOUHAITENT DE BONNES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET VOUS
PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX
DE SANTÉ ET DE BONHEUR POUR
2014

VOTE DES CITOYENS EUROPÉENS POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 25 MAI 2014

AVIS AUX CITOYENS EUROPÉENS

L'élection des membres du Parlement européen aura lieu le dimanche 25 mai 2014.

Les personnes de nationalité étrangère, membres d'un Etat de l'Union européenne, peuvent participer à l'élection du Parlement européen en Belgique et voter pour des candidats figurant sur des listes belges.

Conditions requises :

- 1- Posséder la **nationalité** d'un État membre de l'Union européenne
- 2- Etre **inscrit au registre de la population ou des étrangers** de la commune de résidence
- 3- Etre âgé d'**au moins 18 ans** au 25 mai 2014
- 4- Ne pas être **exclu ou suspendu de ses droits électoraux**
- 5- Etre inscrit sur la **liste des électeurs**

Procédure d'inscription :

Le formulaire d'inscription est à votre disposition, aux heures d'ouverture des bureaux de l'Administration communale d'Oupeye, rue des Ecoles 4 à Haccourt.

Vous pouvez également obtenir ce document (la formule C/1 (doc) soit :

sur le site du SPF Intérieur : www.elections.fgov.be.

sur le site de l'administration communale : www.oupeye.be

par courriel : population@oupeye.be

Il convient que vous déposiez le formulaire complété, signé et accompagné d'une copie de votre titre de séjour à la maison communale pour le 28 février 2014 au plus tard.

Le service population vérifiera si vous remplissez les conditions légales. Après examen administratif de votre dossier, il vous confirmera votre inscription sur la liste des électeurs et vous recevrez en temps voulu votre convocation électorale.

Si vous avez déjà introduit une demande d'inscription sur la liste des électeurs dans le passé (pour les élections européennes du 7 juin 2009) et que vous avez été agréé comme électeur à l'époque, **vous ne devez plus introduire de nouvelle demande.** Votre inscription sur la liste des électeurs est conservée, pour autant que vous réunissiez toujours les autres conditions de l'électorat.

LES PROCURATIONS :

Les électeurs qui se trouvent dans l'impossibilité de se rendre au bureau de vote le 25 mai 2014 peuvent émettre leur vote en donnant procuration à un autre électeur (art.147 bis du Code électoral).

Tout autre électeur peut être désigné comme mandataire et chaque mandataire ne peut disposer que d'une procuration.

Vous pouvez obtenir le formulaire de procuration auprès du service population de votre administration communale, rue des Ecoles, 4 à Haccourt durant les heures d'ouverture des bureaux ou :

- sur le site du SPF Intérieur : www.elections.fgov.be.

- sur le site de l'administration communale : www.oupeye.be

- par courriel : population@oupeye.be

IL EXISTE 2 MODÈLES DIFFÉRENTS :

- un modèle pour l'électeur européen en vue de l'élection du Parlement européen uniquement

- un modèle pour l'électeur belge en vue de l'élection du Parlement européen, de la Chambre et du Parlement wallon

25 ANS DE NOËL, ÇA SE FÊTAIT AU CHÂTEAU !



Pour son 25^e anniversaire, le Noël au Château a mis les petits plats dans les grands avec plus de 40 exposants, des animations inédites, un feu d'artifice de toute beauté, et surtout..... une ambiance du tonnerre grâce à un public venu particulièrement nombreux cette année. Comme de coutume, on aura également retrouvé avec bonheur dans un château superbement illuminé des artisans qui nous auront proposé quantité d'idées-cadeaux et auront fait voyager nos papilles gustatives à travers l'Europe gastronomique ! Décidément un grand cru que cette 25^e édition !

SALON DU BIEN-ÊTRE



C'est dans une paisible ambiance que la 3^{ème} édition du Salon bien-être s'est clôturée le 24 novembre dernier. Un nouveau succès qui démontre clairement l'envie citoyenne de se laisser aller au rythme des nombreuses activités de détente proposées par les professionnels de l'entité.

LES COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE 2013



En prélude aux grandes cérémonies prévues en 2014 dans le cadre de la célébration du 100^{ème} anniversaire du début de la Première Guerre Mondiale, une délégation communale s'est rendue à Dixmude le 11 novembre afin de participer à l'inauguration de la Via Dolorosa.

Cette route reprend les 80 communes belges durement éprouvées pendant les 3 mois qui ont précédé la bataille de l'Yser.

Précisons qu'à l'échelon local, c'est le lendemain, le lundi 12 novembre que le monument principal de chaque commune a connu son dépôt de fleurs de circonstance en présence de l'Echevin en charge des Associations patriotiques et d'une représentation des élèves du village comme ici à Hermée sur notre photo. Comme il est de tradition, c'est ensuite en l'église d'Oupeye que l'office religieux s'est déroulé.



A Dixmude



A Oupeye

JOURNÉE DU DIABÈTE



La prévention, le dépistage, les aspects sociaux, les risques d'insuffisance rénale, tels furent les thèmes abordés lors de la Journée d'information et d'échanges sur le DIABÈTE organisée à l'initiative d'Arlette Liben, Echevine de la Santé en collaboration avec le Centre Hospitalier Chrétien.

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS D'OUPEYE - TROISIÈME ANNÉE, DÉJÀ... !



Les nouveaux élus ont prêté serment dans la salle du Conseil communal en présence des membres du Collège et du Conseil, des enseignants, des directions et des parents ou tuteurs.

Félicitations aux nouveaux élus: BAY Grégory ; BEAUFORT Ameline ; BELLEFROID Jimmy ; BOLDRIN Justine ; CANT Océane ; COLLIGNON Florent ; DESSART Chloé ; GUCKEL Thibaut ; LAVET François ; LECLERQ Alexandre ; MARTAGON-ALVAREZ Léa ; RODRIGUEZ Guillaume ; TAS Clara ; ULAS Mohamed Ali ; VANDERMEULEN Lara.

Sur notre photo : les nouveaux élus entourés de Monsieur le Député-Bourgmestre et des membres du Collège et du Conseil Communal ainsi que du coordinateur.

AVIS AUX AMATEURS DE CRUSTACES ET AUTRES COQUILLAGES



Comme chaque année, le Grand Ecailler a installé son chapiteau Place Jean Hubin.

Plateaux de fruits de mer, pâtes aux vongoles et autres spécialités sont à déguster jusqu'au 30 décembre.

Les 24 et 31 décembre plateaux de fruits de mer à emporter sur réservation.

Le 1^{er} janvier choucroute de l'an neuf sur réservation

Infos au 0495/489.412 ou 04/274.28.24

EXPOSITION SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Service de la Jeunesse de la Commune d'Oupeye, en partenariat avec le Service de la Jeunesse de la Province de Liège a organisé une exposition sur les énergies renouvelables.

Notre relation à l'énergie nous contraint à une grande dépendance vis-à-vis de celle-ci.

Force est de constater que la conscience collective met du temps à changer, malgré la sensibilisation dont fait l'objet notre société, par le biais de campagnes d'information mises à disposition des adultes.

Il s'agit dorénavant d'axer les actions de sensibilisation vers un public qui, par définition, constitue la société de demain.

Nous avons fait choix de proposer, aux enfants âgés de 6 à 12 ans, une exposition abordant la relation homme-énergie, « l'emploi » qu'il en fait.

Près de 900 enfants des 2 réseaux d'enseignement de notre commune ont pu assister à cette exposition.



LES JUBILÉS D'OCTOBRE

Noces de Diamant



M. et Mme Walthère WALES – STROOBANTS

Noces de Diamant



M. et Mme Henri SAIVE – THIMISTER

Noces d'Or



M. et Mme Henri BASTIAENS – HAVART

ATOUT EMPLOI FORMATION LANGUES

Vous souhaitez améliorer rapidement ou acquérir des compétences linguistiques pour travailler en entreprise, dans une institution.

NEERLANDAIS Formation niveau intermédiaire du 14 janvier au 13 février 2014 – Mardi après-midi et jeudi matin

Lieu de la formation: Les Ateliers du Château à Oupeye

Renseignements et inscription obligatoire (le mardi et le vendredi) :
Magali Régent, Agence de Développement Local, Commune d'Oupeye, rue des Ecoles 4, 4684 Haccourt Oupeye - Téléphone : 04 267 07 77

FORMATION GRATUITE EN INFORMATIQUE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Nouvelles compétences en bureautique - recherche d'information ciblée sur le Web.

L'Agence de Développement Local vous propose de suivre gratuitement pour les demandeurs d'emploi les modules PMTIC (Plan Mobilisateur pour les Technologies de l'Information et de la Communication).

Prochaine formation : **le mardi 7 janvier 2014** - Cyberthèque d'Oupeye (Bibliothèque d'Oupeye). Le nombre de places étant limité, **l'inscription préalable est obligatoire.**



AVIS D'ENQUETE PROJET DE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE RÉGIONAL (SDER)

Par décision du 7 novembre 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement le projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER).

Avant de procéder à l'adoption définitive de ce document, le Gouvernement a chargé le Ministre du Gouvernement wallon, Philippe Henry d'organiser l'enquête publique y relative.

Cette enquête publique est organisée **du 29 novembre 2013 au 13 janvier 2014** en application des dispositions du Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du patrimoine (CWATUPE).

Le projet de SDER fait aussi l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier.

Les pièces mises à la disposition du public à cette occasion sont :

- le diagnostic territorial de la Wallonie ;
- le projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER) ;
- le Résumé non technique et l'évaluation des incidences du projet de SDER.

Ces documents sont mis à la disposition du public durant la période de 45 jours sur le site internet <http://SDER.wallonie.be> et à l'**Administration communale d'Oupeye, Echevinat de l'aménagement du territoire, rue des Ecoles 4 à Haccourt, tous les jours OUVRABLES de 8h30 à 12h. Le dossier est également consultable sur rendez-vous pris au plus tard 24 h à l'avance auprès de Madame PLEYERS (04/267.07.49 -04/267.07.48 – 04/267.07.43).**

Durant l'enquête publique, une **séance de présentation** du projet de SDER se tiendra au chef-lieu de chaque arrondissement administratif (notamment le vendredi. 10/01, 19h à Liège, CESW, Rue du Vertbois, 13C) et au siège de la Communauté germanophone.

Les réclamations et observations doivent être envoyées **pour le 13 janvier 2014** par courrier électronique à l'adresse SDER@ICEDD.be, ou à l'adresse urbanisme@oupeye.be, par télécopie à la commune d'Oupeye au 04/267 06 01, par courrier ordinaire adressé à l'Echevinat rue des Ecoles 4 à 4684 Haccourt ou formulées au conseiller en aménagement du territoire Mme PLEYERS avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de ladite enquête.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme.

La séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le **13 janvier 2014 de 10 heures à 11 heures** à l'administration communale d'Oupeye, rue des Ecoles 4 à 4684 HACCOURT.

ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

CONSULTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

AIR LIQUIDE INDUSTRIES BELGIUM S.A ayant son siège social Avenue du Bourget, 44 à 1130 BRUXELLES informe qu'elle projette d'introduire prochainement une demande d'autorisation pour la pose d'une canalisation de transport d'oxygène gazeux traversant les communes d'Oupeye, Bassenge et Juprelle. Conformément à la législation en vigueur ce projet doit faire l'objet d'une étude d'évaluation des incidences sur l'environnement.

En application du Code de l'Environnement (art. D.29-5), la population est invitée à participer à la **réunion d'information préalable à l'EIE** qui se tiendra le **mercredi 8 janvier 2014 à 20h à la salle polyvalente des Ateliers du Château d'Oupeye, rue du Roi Albert, 50 à OUPEYE.**

La réunion a pour objet :

- de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;

- de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences

Personnes de contact :

M. B. Kuentz (**AIR LIQUIDE**) rue de la Corderie 22 à 6061 Montignies-sur-Sambre

M. P. Desmit (**SOCIÉTÉ LOUIS ENGINEERING S.A**) Boulevard d'Avroy, 68 à 4000 LIEGE, 04/232.37.77.

Envoi des observations et suggestions dans les 15 jours suivant la tenue de la réunion, par écrit, avec copie au demandeur, au **Collège Communal d'Oupeye, rue des Ecoles 4 à 4684 Haccourt.**

COMMUNIQUÉ DE LA SPI

Afin de mettre à disposition de tous, une information complète sur le parc des Hauts-Sarts et son projet d'extension, la SPI, Agence de développement pour la province de Liège, a le plaisir de vous annoncer la mise en ligne du site internet :

<http://hauts-sarts.spi.be> Vous y trouverez des informations régulièrement mises à jour. Dès lors, n'hésitez pas à le consulter et à diffuser cette source d'information ! »

COMMUNICATIONS

Croq'Santé

Votre pharmacien vous a peut-être déjà demandé votre carte d'identité lors du paiement de médicaments remboursés. C'est normal ! Dès le 1er janvier, votre carte SIS est vouée à disparaître pour laisser place à votre carte d'identité électronique. Votre dossier sera désormais actualisé en permanence !.

Communiqué de la Croix-Rouge :

Les prochaines collectes de sang auront lieu :

- Lundi 6 janvier : Vivegnis : école du centre, rue Pierre Michaux : de 17h30 à 19h30 ;
- Jeudi 9 janvier : Hermée : école communale, rue du Ponçay : de 17h30 à 20h ;
- Mardi 14 janvier : Houtain : car de transfusion, rue de la Station : de 17h30 à 19h30 ;
- Mercredi 29 janvier : Haccourt : Cercle St Hubert de 17h à 19h30

Campagne 2014 : Iles de Paix : 10, 11 et 12 janvier 2014

Cette opération permet de récolter près d'un million d'euros. Ils sont directement utilisés pour les projets en Afrique et au Pérou.

Cinquante ans de la Campagne Action Damien : les 24, 25 et 26 janvier 2014

Rejoignez-nous pour bâtir un monde meilleur – www.actiondamien.be.

La piscine de Haccourt vous accueille : du mardi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 8h30 à 18h et le dimanche de 9h à 13h. Pour les nageurs, 2 couloirs : les mercredis et vendredi de 12h à 13h15 ; tous les jours ouvrables de 15h à 16h30 ; le samedi de 8h30 à 10h. Un seul couloir le dimanche de 9h à 10h.

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants est effectuée chaque trimestre au cours d'une seule journée dans tous les villages de l'entité. Les inscriptions se font uniquement par téléphone auprès d'Intradel au 04 240 74 74.

Pour le premier trimestre 2014, la collecte aura lieu le 17 mars 2014. La participation aux frais de 50 € doit OBLIGATOIREMENT nous parvenir (être créditée) pour le **lundi 10 mars 2014** sur le compte bancaire communal d'Oupeye BE69 091000441478.

ASSOCIATION DES VIEILLES FAMILLES DE HACCOURT

VIENT DE PARAÎTRE : 1914/1944 à Haccourt et Hallembaye

L'année 2014 marquera un double anniversaire. D'abord le centième du début de la Première Guerre Mondiale mais aussi le septantième de la Libération en septembre 1944. L'Association des Vieilles Familles de Haccourt publie à cette occasion un fascicule particulièrement évocateur, où les photos d'époque voisinent avec les témoignages de survivants du massacre et de la destruction de Hallembaye, le **18 août 1914**. Il relate le périple de ceux qui ont pu passer en Hollande puis en Angleterre pour rejoindre les troupes combattantes. On y trouve aussi les souvenirs d'un prisonnier dans un camp en Allemagne. Evocation poignante également de ce jeune sergent de Haccourt qui combat dès 1914 et se fait tuer, à 21 ans, quarante-trois jours avant l'Armistice.

En septembre 1944, les Allemands en retraite traversent Haccourt, et une photo exceptionnelle et prise à la sauvette montre une colonne de panzers s'engageant sur le pont du canal, avant de le faire sauter. Puis ce sont les clichés, tous inédits, de l'arrivée des Américains, une photo de Résistants. Mais aussi les destructions dans la rue des Ponts provoquées par la chute d'un V1, en décembre de cette même année. Enfin, ce fascicule réserve une place aux monuments et plaques commémoratives qui entretiennent les souvenirs. Les habitants de Haccourt et Hallembaye seront particulièrement concernés, eux qui comptent bien souvent dans leurs familles des protagonistes ou des victimes de ces événements. Cet ouvrage de circonstance, publié au format A4, comporte 28 pages et 44 illustrations.

Il a été réalisé, comme les 26 fascicules qui le précèdent, par le comité rédactionnel composé de Jacques Collard, André Halen, Laurent Pery et Jeanne Radoux-Swenen.

Il est vendu au prix de 5 Euros à la Librairie CAPS, rue de l'Eglise, 8 à Haccourt. On peut l'obtenir par envoi postal au prix de 7,40 Euros (port inclus) à verser sur le compte : BE05 0880 9031 5075 de l'Association des Vieilles Familles de Haccourt en mentionnant en communication : votre adresse + «1914/1944».

OUPEYENS, OUPEYENNES, COURIR POUR LA FORME : UNE ÉPREUVE AU SUCCÈS CROISSANT

Comme chaque année, en octobre, cette épreuve réunit tous les élèves du primaire de l'entité d'Oupeye (1600 enfants) au complexe sportif communal de Haccourt. Cette course à pied s'organise par année d'étude et sépare les filles des garçons sur les distances de 1000 m, 1500 m et 2000 m, respectivement pour les degrés inférieurs, moyens et supérieurs (photos et palmarès sur le site Oupeye.be). Merci aux professeurs d'éducation physique des 2 réseaux d'enseignement qui préparent les élèves à cette course. Merci aux étudiants et maître-nageurs pour leur implication bénévole. Merci aux titulaires de classe qui apportent un appui psychologique important à chaque élève. En effet, les adultes responsables valorisent chaque enfant. L'évaluation se fait uniquement sur base des progrès réalisés et non pas en fonction des qualités physiques innées. Ainsi, chacun peut saisir l'occasion de se mettre en valeur, quel que soit son classement, du moment qu'il progresse. Notons aussi l'état de fraîcheur à l'arrivée d'un nombre croissant de participants!

POURQUOI UNE TELLE PROGRESSION ?

De l'avis des profs d'éducation physique et de ce que j'ai pu constater, plusieurs éléments expliquent cette progression: l'environnement sportif à Oupeye et l'excellent travail des clubs.

L'Athlétisme Club d'Oupeye qui s'entraîne au centre sportif de Haccourt.

Ce club est en constante ascension. On y trouve des activités diversifiées et un travail de qualité. Sa force : un encadrement compétent (kinésithérapeutes, profs d'éducation physique, sportifs de bon niveau) et des bénévoles dévoués.

Le « Start To Run » rebaptisé « Ha'court Santé ».

A l'initiative du club précité, la course à pied modérée est proposée comme un outil de remise en forme. Les parents qui y participent en sortent convaincus et ne peuvent qu'influencer favorablement les enfants de leur famille à la pratique de ce sport.

4 écoles oupeyennes en projet sportif.

Ces écoles doublent les heures d'éducation physique : aux dires des spécialistes, les résultats sont probants !

Le Triathlon Club d'Oupeye

Natation, vélo, course à pied : 3 disciplines sont proposées aux jeunes dès l'âge de 8 ans.



Les Tritons, club de natation et le Moana, club de plongée viennent compléter l'offre sportive sur le site haccourtois.

Le Centre sportif local d'Oupeye.

Cette A.S.B.L. communale, dotée d'un coordinateur sportif, gère notamment le site de Haccourt. Elle a sa propre école de natation et organise des cours de psychomotricité pour les plus petits.

EN CONCLUSION ...

En tant qu'Echevin des Sports, je tiens à faire part de mes plus vives félicitations à toutes ces personnes qui, par la qualité de leur travail, rendent ce complexe sportif cohérent et contribuent à cette remarquable évolution du « capital santé » de nos petits. J'encourage les parents à y inscrire leurs enfants.

*« Le succès n'est pas un but mais un moyen de viser plus haut. »
(Pierre de Coubertin)*

A très bientôt.
Sportez-vous bien.
Christian BRAGARD
Echevin des Sports

Nouveauté
à la Piscine de Haccourt

Viens fêter ton
ANNIVERSAIRE

Les samedis après-midi
A partir de 7,50 € par enfant.
(pour minimum 8 enfants)

Centre sportif de Haccourt
rue de Tongres 59
4684 Haccourt
Renseignements : 04/379.07.23

L'Asbl « Centre Sportif Local d'Oupeye » informe la population que, en raison des travaux d'entretien annuel, la piscine de Haccourt fermera ses portes du **LUNDI 23 DÉCEMBRE 2013 AU DIMANCHE 5 JANVIER 2014 INCLUS.**



STAGES CARNAVAL 2014 : DU 3 AU 7 MARS

Génération Future, enfants de 2 1/2 à 12 ans – 04 264 52 46
Camps Sportifs, enfants de 3 à 14 ans – 0497 49 08 55
Inscriptions le samedi 1 février 2014 à 10 h sur www.oupeye.be

ATTENTION

La base de données avec les coordonnées (parents et enfants) a été vidée. Vous devrez impérativement réintroduire votre pré-inscription avant d'inscrire votre enfant au stage.

!! Site ouvert à partir du 20 janvier !!

Renseignements des stages: <http://www.oupeye.be/activites/default.aspx>

Coordinateur Accueil Temps Libre: Benoit Michez, rue des Ecoles, 4. 4684 Oupeye.

Tél. : 04 267.07.24 - 0499 939 031

Les personnes ne disposant pas d'ordinateurs peuvent se rendre au bureau de Génération Future à partir de 9h30.

Rue Perreau, 18/1 – 4680 Oupeye.

COMMUNIQUE D'IRWIN GUCKEL, ECHEVIN DE LA CULTURE ET PRESIDENT DE L'ASBL CHATEAU D'OUPEYE



Dorénavant, tous les dimanches d'expositions, spectacles,... la Brasserie du Château vous accueille de 14h à 18h.



A LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

- Le mercredi 8 janvier de 10h à 11h
Accueil des enfants 18-36 mois
découverte de l'espace ludothèque et livres pour tout-petits.
- Le vendredi 10 janvier à partir de 20h
Ludothèque : Soirée jeux pour ados et adultes

Renseignements:

Bibliothèque communale d'Oupeye - rue du Roi Albert, 194
Tél: 04/248.13.05 - Fax: 04/264.35.51 e-mail: biblio.oupeye@skynet.be
ou sur www.oupeye.be/bibloupe.htm



Le dimanche 19 janvier à 15h

DIMANCHE DES P'TITS LOUPS

"Voyage au bout de mon lit"

présenté par la Compagnie des Etoiles
Spectacle de théâtre, chansons, musiques,
marionnettes et comédie

C'est l'aventure de Thomas, un petit garçon qui possède un lit magique. Chaque nuit, son lit se transforme en « lit-coptère », lequel s'envole par la fenêtre ouverte vers des pays lointains. Au matin, le « lit-coptère » revient se poser dans la chambre et Thomas raconte alors ses fabuleux voyages à son copain Malcom, un nounours bleu avec des baskets rouges. Mais un matin, Thomas constate que Malcom a disparu.....



Pour enfants à partir de 3 ans

Réservations souhaitées au 04/267.06.21 ou 04/267.06.20

(du lu.au ven. de 8h à 12h et de 13h à 16h) P.A.F. : Adultes 5 € Enfants 4€ Art 27 1.25 €



Contacts et renseignements: Echevinat de la Culture, rue des Ecoles, 4 - 4684 Haccourt.
Tél: 04/267.06.23 - Site: www.oupeyeculture.be - Facebook: Oupeye Château

AGENDA

DU MOIS DE JANVIER 2014

Mardi 14 janvier : Oupeye : Château : «Déserts du Monde» par M. Marique. Org. et ren. : Cercle Culturel Marcel de Lincé – 04 248 36 47.

Jedi 23 janvier : Hermalle : Cercle Saint-Lambert, rue du Perron, 3 : 20h : «La grande traversée des Alpes» par Mme Nadine JACQUES et M. Joël MATTHYS. Org. : Centre Culturel du Cercle Saint-Lambert.



Ils ouvrent pour vous... !

Bienvenue à ce nouvel acteur économique local !

- **ALORS ON RANGE** - Home & Office Organiser
(Organisation d'intérieur)

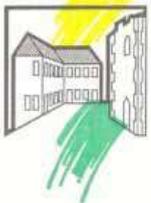
0470 66 63 78

fabienne@alorsonrange.be – www.alorsonrange.be

STAGES CULTURELS 2014 :

APPEL À ANIMATEURS (TRICES) CULTURELS

A. S. B. L.
CHATEAU
D'OUPEYE



L'ASBL « Château d'Oupeye » recrute des animateurs (trices) ou personnes maîtrisant une technique spécifique afin de réaliser des stages culturels pendant les périodes de vacances scolaires (Pâques et été 2014).

Si vous êtes intéressé, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 janvier 2014, accompagné d'une lettre de motivation à l'attention de Monsieur Irwin Guckel, Président de l'ASBL, rue des Ecoles, 4.4684 Haccourt.

Pour tout renseignement, contactez Benoit Michez, coordinateur ATL, au 0499 939 031.

LE CERCLE SAINT-HUBERT DE HACCOURT,(CHEZ EMILE) VOUS PROPOSE LE «SOUPER DES AMIS DU CERCLE»

Apéro, amuses bouches, café et dessert inclus ; hormis boissons.

3 choix proposés : Menu faisán : 25 €, menu rôti : 20 € et menu enfant à 8 €€

Emile et son équipe vous attendent très nombreux le samedi 8 février 2014 à 19h

A partir de 21h soirée dansante ouverte à tous.

Réservations payantes pour le souper au CERCLE St HUBERT au plus tard le 2/02/2014 sur le Compte: BE570680 406341 et en communication nombre de menus faisán ou rôti ou enfant.

INVITATION À TOUS NOS SÉNIORS

Le samedi 11 janvier 2014 dans la salle du Refuge d'Aaz à Hermée à 14h, le Collège Communal aura le plaisir de vous proposer d'assister à la représentation d'une pièce de théâtre en wallon. Celle-ci sera interprétée par la troupe de Hermalle : la Royale Dramatique.

Le spectacle est entièrement gratuit, toutefois afin d'organiser au mieux cet après-midi, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire auprès de Madame Dominique Labarbe au 04 267 07 23 pendant les heures de bureau.

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins de Noël aura lieu :

- Le **jeudi 9 janvier** : Haccourt, Hermée, Heure et Houtain
- Le **vendredi 10 janvier** : Hermalle, Oupeye et Vivegnis.

Un seul passage, sans inscription préalable, sera effectué dans toutes les rues de l'entité pourvues d'habitations entre 7h et 19h (vous pouvez sortir vos sapins la veille après 20h). Seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront enlevés, ils ne pourront être emballés et en outre, la terre, toute décoration (boules, guirlandes,...), les pots, croix en bois et clous devront avoir été préalablement enlevés par les habitants. Si vous n'avez pas pu mettre votre sapin à la collecte, nous vous rappelons qu'il est interdit de l'entreposer sur le bord du trottoir. Il vous est dès lors conseillé de le déposer au parc à conteneurs.

PÉTARDS – FEUX D'ARTIFICE

Il est rappelé à la population que les feux d'artifices sont soumis à autorisation mayorale. Cependant, à titre exceptionnel, ceux-ci seront tolérés sur le territoire de la commune d'Oupeye, du 24 décembre 2013 (20h) jusqu'au 25 décembre (3h) et du 31 décembre 2013 (20h) jusqu'au lendemain 1er janvier 2014 (3h).

En dehors de ces deux périodes limitées, il a été décidé qu'AUCUNE autorisation de l'espèce ne serait délivrée à Oupeye et nous rappelons que la loi institue de lourdes peines en cas d'infraction. En ce qui concerne les pétards à mèche et à bout soufré, toute détention est rigoureusement interdite sauf autorisation préalable. Le service de police se tient à la disposition des établissements scolaires et pourra à la demande, rencontrer les classes intéressées par un exposé décrivant le danger qui résulte de l'autorisation de ces artifices explosants.

O. SCHOELS

Inspecteur principal de Police
Dirigeant du poste de Police d'Oupeye

M. LENZINI

Député-Bourgmestre

OUPEYE – ERQUY EN 2014

**VOULEZ-VOUS VIVRE LA FÊTE
DE LA COQUILLE SAINT-JACQUES À ERQUY ?**

Du vendredi 11 au lundi 14 avril 2014.

Un voyage en autocar tout confort **** est d'ores et déjà programmé.

Nous vous proposons de séjourner selon la formule pension complète (boissons et linge de toilette compris) au village de vacances Cap France ROZ ARMOR, en bord de Mer.

Parmi les activités incluses dans notre forfait : Fête de la Coquille, une manifestation prestigieuse qui attire plus de 40000 visiteurs, dégustation de Coquilles Saint-Jacques, visite guidée de la criée, balade en mer, concert de Nolwenn Leroy (la tête d'affiche de la Fête 2014), découverte de la Côte de Granit rose avec Ploumanac'h et ses superbes rochers, Trégastel, Perros Guirec et Tréguier (ville classée «Petite Cité de caractère de Bretagne») et la découverte en bateau de l'Île de Brehat, premier site naturel de France appelée l'Île aux fleurs, en raison de la douceur de son climat et de la variété de la flore (mimosas, figuiers, eucalyptus...). Ajoutons aussi un encadrement par animateurs professionnels et de merveilleuses soirées en perspective, avec dîner fruits de mer...

Le prix par personne est de 375 € tout compris.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous invitons à vous inscrire **DES A PRESENT (nombre de places limité)** au service des Relations publiques au 04 267 06 00 / 04 267 07 05 ou relations.publiques@oupeye.be

Attention ! Merci de communiquer vos coordonnées ainsi qu'un numéro de téléphone et/ou de GSM



PRÉPARATION DU 35^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE OUPEYE-ERQUY.

**Présence d'une délégation réginoise à Oupeye
du samedi 23 au mardi 26 août 2014 inclus. Appel
à de nouvelles familles d'accueil.**

C'est dans le cadre de la fête à Hermalle 2014 que nous aurons le plaisir d'accueillir une délégation réginoise, afin de fêter officiellement à Oupeye le 35^{ème} anniversaire du jumelage entre nos 2 cités. Afin de resserrer les liens qui nous unissent depuis 1978, nous lançons un appel aux familles oupeyennes désireuses de tenir le rôle de famille d'accueil et de vivre cet anniversaire en toute amitié en ouvrant leur domicile à nos amis réginois. Bien évidemment, un profil préalable tant de nos hôtes que de nos invités sera effectué afin de permettre un déroulement convivial et harmonieux de ce grand weekend de fête.

Intéressé(e) ? Merci de prendre contact avant fin janvier avec le service des Relations publiques au **04 267 06 00 – relations.publiques@oupeye.be** et de transmettre vos coordonnées précises ainsi que la composition de votre famille.

DATE À RETENIR :
22 – 23 NOVEMBRE 2014
**FÊTE DE LA COQUILLE
SAINT-JACQUES
AU CHÂTEAU D'OUPEYE**

AVIS A NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de février 2014 de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de Madame DIET, rue des Écoles, 4 – 4684 HACCOURT (tel : 04 267 06 00 – fax : 04 267 06 01 – relations.publiques@oupeye.be) pour le 6 janvier au plus tard. Nous les remercions d'avance de bien vouloir veiller à synthétiser – AU MAXIMUM- les textes de leurs annonces.